

Communiqué de Presse du 19 septembre 2016

Alternatiba Caen – Normandie Equitable

Hastings St Nicolas pour la qualité de la ville à Caen

demandent l'annulation du permis de construire accordé à IKEA

Ikea Centres Fleury et le maire de Fleury-sur-Orne ont obtenu l'autorisation d'exploitation commerciale d'un nouvel ensemble de commerces et de loisirs (x2,5 l'existant) contre le vote majoritaire des élus de l'agglomération caennaise et cela grâce aux votes de personnes « qualifiées » et aux représentants du département de l'Orne. Par la suite, le Conseil d'Etat n'a pris en compte, jusqu'à présent, ni l'impact très négatif de ce projet sur les commerces du centre-ville, ni la démarche de ce projet allant à l'encontre de l'accord de Paris sur le climat (COP 21 décembre 2015). Enfin, la Commission nationale (CNAC) s'est contentée de quelques éléments d'écoblanchiment (un mur végétal et quelques panneaux voltaïques...), pour revenir sur son premier avis (refus du projet).

Aujourd'hui, le Maire de Fleury, Marc Lecerf, a accordé un permis de construire à Ikea. Cependant, les associations susnommées estiment que Monsieur Lecerf en accordant ce permis de construire a commis un certain nombre d'irrégularités. Elles ont donc engagé un recours gracieux demandant l'annulation de ce permis.

Dans l'attente de la réponse du maire de Fleury-sur-Orne, elles demandent aux habitants, aux commerçants et aux élus de l'agglomération de les soutenir afin de repousser un projet dépassé et néfaste pour les citoyens et l'environnement, projet qui ne profitera en définitive qu'aux champions de l'optimisation fiscale que sont les groupes IKEA et Auchan, alliés pour l'occasion.